

ETUDIANTS LOUISIANAIS

Lévi Bankston

Parmi les six étudiants louisianais accueillis au centre Jean Chaix, Lévi Bankston, âgé de 22 ans. "Mes arrière-grands-parents ont parlé français mais mes grands-parents l'ont compris sans pouvoir le parler. J'ai donc choisi de l'étudier à l'université pour redécouvrir cet héritage oublié. Après avoir obtenu mon diplôme cet été, j'ai l'intention de poursuivre un doctorat en sciences politiques américaines à l'Université de Wisconsin pour devenir professeur", indique l'étudiant.

/PHOTO P.B.



BARCELONNETTE

Demi-finale historique

Aujourd'hui, à 16 h 30, une finale historique sera disputée au stade Léon Signoret. Les joueurs de moins de 19 ans du Barcelonnette Football Club Ubaye reçoivent la grande équipe de Gap Foot 05, 3e du championnat régional. Une très belle rencontre en perspective. Avis à tous les amateurs de ballon rond et à la grande famille du BFCU, l'équipe ubayenne aura besoin de votre soutien.



MONTCLAR

Opposition à un éventuel regroupement pédagogique

Une pétition a été lancée contre cette mutualisation avec Seyne et Selonnet

Si la commune de Montclar n'est pas concernée par le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) qui sera mis en place dès la prochaine rentrée scolaire entre les écoles de Seyne-les-Alpes et de Selonnet, parents d'élèves, habitants et commerçants manifestent d'ores et déjà leurs craintes en ce qui concerne celle de septembre 2018.

Ils ont en effet écrit au recteur d'académie, à des élus et au maire de Montclar pour préciser qu'ils ne souhaitent pas que leur école intègre le RPI Seyne-Selonnet. Ils soulignent que l'école, fréquentée par 54 élèves dont une bonne partie vient des communes alentours, Saint-Vincent-les-Forts notamment, accueille dans les mêmes



Si les écoliers de Montclar (ici les maternelles) ne sont pas concernés par le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) en 2017, la crainte des résidents persiste pour 2018.

/PHOTO G.M.

"En perdant des classes, nous rendrions moins attractive notre commune"

LES PÉTITIONNAIRES

locaux les enfants de la crèche au CM2, ce qui permet une réelle passerelle entre les niveaux et un véritable suivi des enfants.

Ils attirent également l'attention des destinataires sur le caractère montagneux du territoire et la difficulté des déplacements, en hiver notamment, sur des routes difficiles. "L'école, au centre de notre village rural, contribue également au maintien social et économique que nous voulons préserver", ajoutent-ils, soulignant que hors des périodes de vacances scolaires, les commerces fonctionnent en grande partie grâce aux parents qui viennent chercher leurs enfants à l'école. Ils insistent enfin sur les investisse-

LE RPI SEYNE-SELONNET

Les communes de Seyne-Les-Alpes et de Selonnet ont opté pour un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) dispersé, ce qui signifie que les deux écoles continueront de fonctionner : les maternelles resteront dans leurs écoles actuelles, les CP des deux communes seront regroupés à Selonnet et les quatre autres niveaux à Seyne-Les-Alpes, notamment pour faciliter le travail des élèves du cycle 3 avec le collège.

Un groupe de travail a été constitué pour étudier les questions pratiques telles que le transport, la restauration ou la garderie, qui concernent aussi les élèves du Vernet et d'Auzet, déjà scolarisés à Seyne-Les-Alpes.

À noter que si le département des Alpes-de-Haute-Provence est en retard en matière de création de RPI par rapport à nombre de territoires ruraux, ceux-ci devraient se multiplier suite à la signature de la convention ruralité le 28 novembre 2016 entre l'Éducation Nationale, le Conseil département et les municipalités.

ments validés par la commune (création d'une bibliothèque, achat de matériel informatique, réaménagement de la cour de récréation) qui pourraient être remis en cause en cas de mise en place du RPI.

"En perdant des classes, nous rendrions moins attractive notre commune", concluent-ils sur la base d'arguments évoqués par leurs homologues de Seyne et Selonnet lors du lancement du projet de RPI à l'échelle de la Vallée de la Blanche. Ces derniers n'ont pas changé d'avis mais ont finalement accepté face à la menace de fermeture de classes, les huit existantes dans les deux écoles étant sauvées pour au moins trois ans.

G.M.

ÇA BUZZ EN MONTAGNE

LA PHOTO DU JOUR



Première édition du Trail "L'aventure ubayenne".

Cette course d'orientation sera organisée à Saint-Paul-sur-Ubaye le 2 juillet, dans le cadre naturel exceptionnel de la haute vallée de l'Ubaye. Partez à la recherche des balises à partir de St-Paul-sur-Ubaye. Trois parcours sont proposés : découverte 5 km et 100 m D + env. : un tracé avec peu de dénivelé, accessible aux familles pour une découverte de l'activité, Challenge 15 km et 600 m D + env. : un tracé présentant du dénivelé pour les sportifs habitués au trail ou aux randonneurs aguerris, ayant des notions d'orientation, Expert 25 km et 1 000 m D + env. : un tracé avec des choix d'itinéraires, exigeant techniquement et physiquement. Inscriptions : www.aventure-ubayenne.fr

/PHOTO DR

LES INDISCRETS

Le centre de loisirs d'Ubaye-Serre-Ponçon

Le centre de loisirs sans hébergement sur la nouvelle commune d'Ubaye-Serre-Ponçon sera pris en charge par la communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) qui a pris cette compétence et supporte déjà les autres structures de ce type de la vallée. Une convention sera passée avec la ville d'Aubagne car le centre de loisirs est implanté dans les locaux de la colonie qui possède cette ville à Saint-Vincent-les-Forts. Le prix de journée est à 21,59 € dont 11 € supportés par les familles et 10,59 € par la CCVUSP. Cette charge avait été prévue dans le cadre de l'évaluation des charges transférées entre Ubaye-Serre-Ponçon et la CCVUSP. "Ce service ne coûte rien à l'intercommunalité et est supporté par Ubaye-Serre-Ponçon", confirmait Sophie Vaginay, présidente de la CCVUSP.

Les tarifs des forfaits de la Sauze-Super-Sauze

Une hausse de 1,5 à 2% a été appliquée aux tarifs des remontées mécaniques de la station du Sauze-Super-Sauze pour la saison 2017-2018 soit la journée de ski à 29,50 € pour un adulte et 23,50 € pour un enfant, senior et étudiant.

ZOOM SUR Saint-Paul-sur-Ubaye



Le Musée de la moto inauguré dimanche Le Musée de la Moto a bien ouvert ses portes le 1er juin dernier, à Saint-Paul. Il a été créé sous l'impulsion de l'association "Mot'art", lancée par Laurent Gonnard, un collectionneur passionné. Ce lieu d'exposition, qui rassemble une quarantaine de modèles et pourra être enrichi par des prêts, sera inauguré dimanche, à 12 heures. Le Musée est ouvert jusqu'à la fin du mois d'octobre, tous les jours de 9 à 12 h et 13 h 30 à 19 h. L'entrée est gratuite.

/PHOTO S.A.

L'AGENDA UVERNET-FOURS

● **Pique-nique à Cloche**
Samedi 3 juin. Les Cais Fourniers organisent leur traditionnel pique-nique à Cloche. Le départ des participants s'effectuera librement de Villard d'Abas, à partir de 9 heures. À 11 heures, célébration religieuse suivie du pique-nique tiré du sac.

SAINT-VINCENT LES-FORTS

● **Le fort en fête**
samedi 3 juin, les festivités débutent à 10 h avec des ateliers cirque, accessibles à partir de 6 ans (gratuit) et une visite du fort. Apéritif et buffet campagnard seront proposés, à 18 h puis un spectacle acrobatique avec inventions cycliques, voliges et vélo clôturera la journée. Contact : 06 07 22 08 44 ou www.fort-st-vincent.com.

SAINT-PONS

Les indemnités des élus réajustées lors du dernier conseil municipal

Le montant des indemnités de fonctions des élus avait été réajusté conformément à la réforme initiée dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations applicable à la fonction publique territoriale. Les indemnités ont été fixées à 31% du taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique pour Mme le Maire soit 1 058,31 € et à 8,25% de ce taux maximal pour les adjoints, Dominique Okroglic, Jean-Marie Disset et Daniel Jourdin, pour le maire et soit 281,65 €. Martine Espanet s'était déclarée prête à abandonner son indemnité en cas de difficultés pour boucler le budget communal.

S.A.



Martine Espanet s'est dit prête à abandonner son indemnité en cas de difficultés financières de la commune.

/PHOTO S.A.